



## Collecte des bacs

A mettre la **veille au soir** en bordure de voie, poignée tournée côté route - pas de débordement, ni de dépôt à côté du bac

- Bac vert en sac
- Bac jaune en vrac

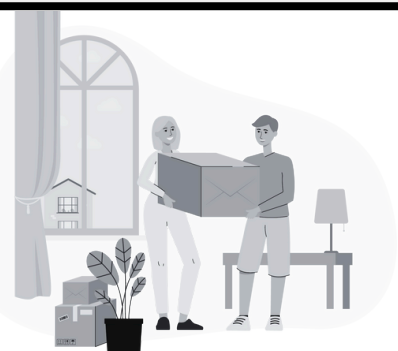
Calendrier de collecte disponible sur le site ou à demander au SMCOM



## Changement de lieu de vie

- Déménagement/Emménagement (locataire ou propriétaire)
- Nouvelle construction
- Achat/vente (fournir l'attestation du notaire)

Contactez le SMCOM



## Changement de volume

- Changement de situation familiale : bac trop petit ou trop grand
- Bac cassé

Contactez le SMCOM



## Déchèterie

Se rendre en déchèterie :

- Carte nominative obligatoire
- Interdit au plus de 3.5t et tracteur
- Limite de 4m<sup>3</sup>/jour/apport
- En cas de gros apport : contacter le SMCOM avant de vous rendre en déchèterie

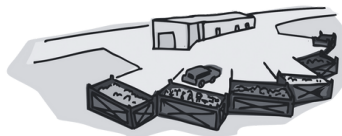
Les bonnes pratiques :

- Charger vos déchets par matières
- Bâcher les remorques

**Demander conseils  
aux agents**



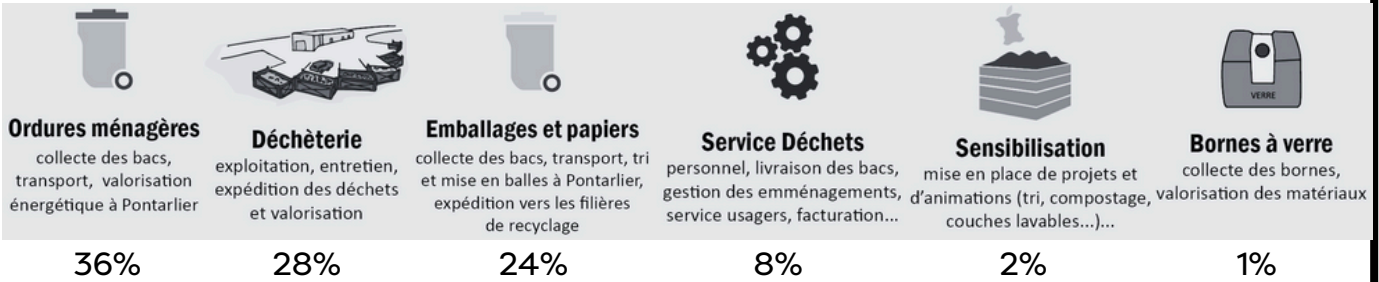
Formulaire de demande de carte, plan de déchèterie disponible sur le site internet ou sur demande au SMCOM





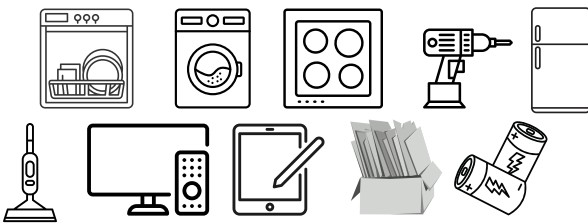
## Composition de la facture

(base données 2023)

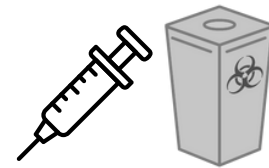


## Pour rappel

**A ne pas déposer dans les bacs de collectes verts et jaunes**



- Les déchets d'équipement électriques et électroniques
  - Les piles et batteries lithium
  - Les cartons bruns pliés
- sont à déposer en déchèterie



Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (seringues, aiguilles, objets coupants...) sont à déposer en pharmacie



Achat de composteur



Achat de compost

Visite centre de tri et usine de valorisation énergétique



Préval  
ENGAGÉS ENSEMBLE

Retrouvez toutes les informations concernant :

- l'achat de composteur
- l'achat de compost
- les visites du centre du tri et l'usine de valorisation énergétique
- les actualités...

sur le site internet : [www.preval.fr](http://www.preval.fr)